

## SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 16 AVRIL 2019

**PROCÈS-VERBAL**, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le mardi 16 avril 2019, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire  
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
M<sup>me</sup> Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M<sup>e</sup> Caroline Tremblay, directrice générale  
M<sup>e</sup> Daniel Martineau, greffier  
M<sup>e</sup> Olivier Trudel, greffier adjoint

---

### PROCÈS-VERBAL

---

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

---

**2019-117**

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme modifié.

Point ajouté :

- Ressources humaines — Fin d'emploi d'un employé-cadre.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

#### DÉPÔT DE DOCUMENTS

---

#### DÉPÔT ET RAPPORT DU MAIRE RELATIF À DES DÉPENSES DÉCRÉTÉES À LA SUITE L'AFFAISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY

Le maire fait rapport des dépenses qu'il a décrétées selon l'article 573.2 de la *Loi sur les cités et villes* relativement à l'affaissement du Centre communautaire Jean-Marie-Roy et dépose le rapport.

---

**DÉPÔT DES LISTES DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES, DES FACTURES PAYÉES PAR DÉBIT DIRECT ET DES DÉPENSES PAR APPROBATEURS**

La trésorière dépose les listes suivantes :

- la liste des chèques émis du 8 mars au 4 avril 2019, pour un montant de 1 125 330,31 \$;
- la liste des prélèvements automatiques institutionnels du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2019, pour un montant de 920 138,67 \$;
- la liste des factures payées par débit direct du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2019, pour un montant de 526 431,32 \$;
- la liste des dépenses par approbateurs du 8 mars au 4 avril 2019, pour un montant de 2 085 629,11 \$.

---

**2019-118**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉE PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 3 AVRIL 2019 — RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 3 avril 2019.

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 17 AVRIL 2019 — PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 17 avril 2019.

---

**2019-119**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 17 AVRIL 2019 — ORIENTATION DU CONSEIL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

**BE2019-019** Entente entre la Ville de Québec et le *Festival d'opéra de Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Festival d'opéra de Québec*, en 2019

**AP2019-162** Adjudication d'un contrat de services professionnels — Réalisation d'études environnementales relatives à des projets spéciaux — 2019 à 2022 (Appel d'offres public 53249)

- AP2019-168** Entente de gré à gré avec Mack Ste-Foy inc., relative au service de réparation de camions lourds et intermédiaires incluant pièces (Dossier 53560)
- DE2018-081** Modification de la résolution CA-2018-0445 relative à l'acquisition de gré à gré ou par expropriation d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc sur une partie du lot 2 814 764 du cadastre du Québec — Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- AP2019-166** Adjudication de contrats pour l'entretien sanitaire de divers bâtiments municipaux — du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2023 (Appel d'offres public 53288)
- AP2019-183** Renouvellement des contrats de licence d'utilisation des produits SAP pour une période d'un an, soit du 31 juillet 2019 au 30 juillet 2020 (Dossier 42209)
- DE2019-078** Protocole d'entente entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière pour l'aménagement des voies d'accès et des infrastructures de services du nouvel *Espace d'innovation Chauveau*, dans le cadre du sous-volet 2.1 du *Programme d'infrastructure Québec-Municipalités* (Dossier 550035)
- TE2019-005** Entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la *Communauté métropolitaine de Québec*, relative à l'analyse, par le laboratoire de la Division de la qualité de l'eau et du soutien technique, des échantillons d'eau qui seront prélevés dans le cadre du projet *Réseau de suivi de qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent et de certains tributaires sur le territoire de la CMQ et des municipalités riveraines de la MRC de Bellechasse*
- RH2019-286** Modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires
- DE2019-023** Baux entre la Ville de Québec et divers locataires, relatifs à la location de sites d'antennes requis dans le cadre du projet *Service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec* — Arrondissement de La Haute-Saint-Charles et de La Cité-Limoilou, Villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de Lévis
- DE2019-089** Bail entre la Ville de Québec et la *Société des alcools du Québec*, relatif à la location d'un espace commercial situé au 250, boulevard Wilfrid-Hamel, édifice M
- DE2019-098** Entente entre la Ville de Québec et *Zilia inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Commercialisation d'une technologie d'oxymétrie oculaire*
- RH2019-320** Création d'un poste de directeur des communications au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun et approbation du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur François Giroux (ID. 141630)
- A3GT2019-089** Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 5 474 645 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social relativement à la distance du bâtiment de la ligne de lot du côté de l'avenue Saint-Rédempteur*, R.A.V.Q. 1265
- FN2019-009** *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à certains frais de gestion en matière immobilière*, R.A.V.Q. 1262

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**PROPOSITIONS**

---

**2019-120**

**CONSEIL — PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2019**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai;

CONSIDÉRANT QUE le thème pour l'année 2019 *DÉCOUVRIR c'est voir autrement* vise à renforcer à et développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

DE proclamer la semaine du 6 au 12 mai 2019 Semaine de la santé mentale;

D'inviter tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce *DÉCOUVRIR c'est voir autrement*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2019-121**

**DIRECTION GÉNÉRALE — AIDE FINANCIÈRE — LAURA LÉMERVEIL — CAMP D'ÉTÉ SPÉCIALISÉ 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 2 500 \$ à Laura Lémerville pour le Camp d'été spécialisé 2019;

DE puiser les fonds requis sur le poste budgétaire 02-110-10-970 et d'autoriser les virements budgétaires si nécessaire.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2019-122**

**DIRECTION GÉNÉRALE — AIDE FINANCIÈRE — MAISON DES JEUNES DE SAINT-AUGUSTIN — 10<sup>E</sup> ÉDITION DE L'EXPÉDITION IFUN**

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 2 000 \$ à la Maison des jeunes de Saint-Augustin dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition de l'expédition de vélo IFUN;

DE puiser les fonds requis sur le poste budgétaire 02-110-10-970 et d'autoriser les virements budgétaires si nécessaire.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2019-123**

**TRÉSORERIE — REMBOURSEMENT DE DÉPÔT DE GARANTIE DE SOUMISSION — NORTRAX QUÉBEC INC.**

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Nortrax Québec inc. (Nortrax) a déposé une soumission dans le cadre de l'appel d'offres n° APO-2017-036 relatif à l'acquisition de deux chargeurs avec équipements de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a encaissé la garantie de soumission au montant de 47 800 \$ déposée par Nortrax dans le cadre de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de libérer cette somme,

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

DE payer la somme totale de 47 800 \$ à Nortrax Québec inc. en remboursement de la garantie de soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres n° APO-2017-036 relatif à l'acquisition de deux chargeurs avec équipements de déneigement.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2019-124**

**TRÉSORERIE — VIREMENTS BUDGÉTAIRES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉE PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires joints au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2019-125**

**GREFFE — SERVITUDE — BELL ET HYDRO-QUÉBEC — BOISÉ SAINT-AUGUSTIN**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
ET RÉSOLU :

D'établir une servitude réelle et perpétuelle d'utilité publique contre une propriété de la Ville connue et désignée comme étant une partie du lot 6 286 248 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, propriété de la Ville, en faveur des immeubles qui ont fait l'objet de l'établissement des fiches immobilières 29-B-40 et 29-B-7530 au registre des réseaux des services publics de la circonscription foncière de Portneuf, respectivement propriété de Bell et d'Hydro-Québec, tel qu'illustré pour le fond servant au plan annexé à la description technique de Bernard Lemay, arpenteur-géomètre, le 14 mars 2019 sous sa minute 30 256, en considération des avantages pour le cédant et le public en général à l'égard des services de télécommunication et de fourniture d'électricité, selon des conditions substantiellement conformes au projet de servitude joint au sommaire décisionnel;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant à signer l'acte de servitude pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

2019-126

**GREFFE — DÉLÉGATION À L'ÉVALUATEUR MUNICIPAL DES POUVOIRS ET OBLIGATIONS DÉVOLUS AU GREFFIER RELATIVEMENT À L'EXPÉDITION DES AVIS DE MODIFICATION ET DES AUTRES FONCTIONS PRÉVUES À LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE déléguer à l'évaluateur municipal les pouvoirs et obligations dévolus au greffier relativement à l'expédition des avis d'évaluation, des avis de modification et des autres fonctions prévus à l'article 196 de la Loi sur la fiscalité municipale, plus particulièrement aux articles 82.1, 137, 138.1, 138.2, 138.2.1, et 180. La présente délégation est en vigueur immédiatement et est valide jusqu'en septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

2019-127

**GREFFE — AUTORISATION DE VENTE À LES JARDINS BON PASTEUR — LOT 6 254 587 — RUE DE SYDNEY — PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC**

CONSIDÉRANT la clause Aliénation à l'acte de vente intervenue entre la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et Les Jardins Bon Pasteur inc. le 4 mars 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

DE consentir à ce que Les Jardins Bon Pasteur vende à 9038-9503 Québec inc., le lot 6 254 587 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

2019-128

**RESSOURCES HUMAINES — FIN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ CADRE**

CONSIDÉRANT QUE l'employé cadre, matricule 1021, ne complètera pas sa période de probation;

CONSIDÉRANT QUE l'employé cadre a été rencontré et informé de la terminaison de son emploi en date du 16 avril 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE mettre fin à l'emploi de l'employé cadre matricule 1021 en date du 16 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

2019-129

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE — AIDE FINANCIÈRE —  
CLUB AÉROGYM — SAISON 2019-2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 10 000 \$ au Club Aérogym pour la location du gymnase du Séminaire Saint-François pour la saison 2019-2020;

QUE les fonds nécessaires au versement de cette aide financière soient puisés sur le budget de fonctionnement du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

2019-130

**TRAVAUX PUBLICS — ADJUDICATION DE CONTRAT RELATIF À L'ACHAT  
DE MATÉRIAUX GRANULAIRES — APPEL D'OFFRES NO APO-2019-002**

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉE PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat de 3 ans pour l'achat de matériaux granulaires, appel d'offres n° APO-2019-002, conformément à la demande publique de soumissions 1241002, par lot, selon les soumissions déposées en date du 15 mars 2019, de la manière suivante :

À l'entreprise Rochette Excavation Inc. (NEQ 1149011745) le lot 1, selon le prix unitaire de sa soumission, représentant une somme totale estimée à 168 750 \$ plus taxes applicables;

À l'entreprise Construction B.M.L., Division Sintra Inc. (NEQ 1145755295) les lots 2, 5, 6 et 7 selon les prix unitaires de sa soumission, soit une somme totale estimée pour chaque lot :

- Lot 2 : 6 300 \$, plus taxes applicables;
- Lot 5 : 18 375 \$, plus taxes applicables;
- Lot 6 : 15 975 \$, plus taxes applicables;
- Lot 7 : 417 825 \$, plus taxes applicables.

À l'entreprise Agrégats Ste-Foy Inc. (NEQ 1142615021) les lots 3 et 4 selon les prix unitaires de sa soumission, soit une somme totale estimée pour chaque lot :

- Lot 3 : 214 000 \$, plus taxes applicables
- Lot 4 : 8 430 \$, plus taxes applicables

À l'entreprise Carrières Québec Inc. le lot 8, selon le prix unitaire de sa soumission, représentant une somme totale estimée à 136 800 \$ plus taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication de ce contrat soient engagés au fur et à mesure des besoins sur les fonds disponibles sur le budget de fonctionnement du Service des travaux publics, dans les fonds affectés aux projets et dans les règlements d'emprunts, le cas échéant.

D'autoriser la trésorière, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires, le cas échéant

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-131

**URBANISME — ÉVÉNEMENTS IMPLIQUANT L'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE EN 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser les organisations identifiées ci-dessous à occuper le réseau local et artériel pour la tenue des événements suivants :

- La Maison des Jeunes pour la collecte de fonds le 4 mai;
- Le Club Cycliste Garneau-Hype pour la course cyclistes junior le 5 mai;
- L'Association des maîtres cyclistes de Québec pour les Critérium 40 km les 8, 14, 22 et 29 mai, 12, 19, et 26 juin, 10, 17 et 31 juillet;
- Le Grand défi Pierre-Lavoie pour la Course au secondaire le 11 mai;
- Fun Training pour le Challenge Défi Québec 800 le 18 mai;
- L'école secondaire Antoine-de-St-Exépur pour la courses Québec-Montéal le 21 mai;
- L'École les Pionniers pour le Triathlon des Pionniers le 31 mai;
- La fondation de l'École des Bocages pour la Course des Bocages le 15 juin;
- La Fédération québécoise des sports cyclistes pour le Tour CIBC Charles Bruneau le 4 juillet;
- La Fondation Jewish Hospital pour le Cyclo-Défin Enbridge le 7 juillet;
- Le Défi des Demois'Ailes pour le Défi des Demois'Ailes le 13 juillet;
- Le Grand prix cycliste de Beauce & Louis Garneau pour le Granfondo et le Minifondo le 11 août;
- La Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec pour le Cyclo-Défi IUCPQ le 8 septembre;
- Le Grand circuit familial pour le Grand circuit familial le 14 septembre;
- Le Méga Relais Madame Labriski pour le Méga Relais Madame Labriski le 15 septembre;
- SOS Santé et Fondation Les petits Trésors pour le Défi Moi pour Toi le 22 septembre.

Cette autorisation est conditionnelle à ce que l'organisme responsable de l'événement :

- Suive la politique de soutien aux événements utilisant la voie publique;
- Dépose l'autorisation du ministère des Transports du Québec le cas échéant;
- Informe les citoyens résidentiels ou corporatifs concernés, lorsque requis par le représentant de la Ville;
- Respecte le plan de sécurité approuvé par la Ville et le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ), le cas échéant;
- Dépose à la Ville un plan de mesure d'urgence, lorsque requis par le représentant de la Ville;
- S'assure que les participants respectent le Code de la sécurité routière;
- Dépose une preuve d'assurance responsabilité d'au moins 2 millions \$ et valide auprès Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale nationale les besoins en premiers soins et services pré hospitaliers disponibles et ait les effectifs de soins nécessaires comme recommandé par cette autorité, le cas échéant;
- Prévoit l'accès au toilettes pour les participants;
- Remette les lieux en bon état après l'événement;

D'autoriser, sur demande de l'organisme, le Service des travaux publics et le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à fournir du matériel

de signalisation et de logistiques disponibles et à nettoyer les rues pour la tenue de ces événements.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2019-133**

**URBANISME — SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE (PAD) DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — 178, RUE DU BROME**

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE verser une subvention de 38 938 \$ pour les travaux d'adaptation de domicile aux propriétaires du 178, rue du Brome;

DE puiser les fonds sur le poste budgétaire 02-610-10-419;

D'effectuer le paiement aux propriétaires et à l'entrepreneur;

DE réclamer le montant de la subvention auprès de la Société d'habitation du Québec.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2019-132**

**URBANISME — PIIA — 4925, RUE LIONEL-GROULX**

CONSIDÉRANT QUE le *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* du projet des Jardins du Séminaire phase I (4925, Lionel-Groulx) a été approuvé avec la résolution 2017-395 et que le projet prévoyait une piscine commune avec les phases II et III;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire C.R. Gagnon Inc. souhaite éliminer le concept d'une piscine commune et ajouter une piscine creusée et ses aménagements dédiés au 4925, rue Lionel-Groulx, le tout étant soumis à une nouvelle approbation par le *Plan d'implantation et d'intégration architecturale*;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement paysager sera en harmonie avec le milieu existant par la présence des mêmes types de végétaux et calibres que ceux plantés pour les phases précédentes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'accepter le *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* pour le 4925, rue Lionel-Groulx, connu et désigné comme étant le lot 6 098 685, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant la construction d'une piscine creusée et ses aménagements;

DE modifier la résolution 2017-395 du 19 septembre 2017 en remplaçant les plans et documents y mentionnés par les suivants :

- Plan d'implantation de la piscine et ses installations accessoires par Jean Martin, ingénieur, No de dossier CRG-2017-2838, feuillet 1/4, daté du 25 janvier 2019;
- Détail des aménagements de la piscine par Jean Martin, ingénieur, No de dossier CRG-2017-2838, feuillet 2/4, daté du 25 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**MATIÈRES NÉCESSITANT UNE CONSULTATION PUBLIQUE**

---

**SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE — RÈGLEMENT N° 2019-587 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 480-85 AFIN D'ABROGER LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À L'USAGE DE PRODUCTION DE MARIHUANA**

UNE séance de consultation publique est tenue relativement au *Règlement n° 2019-587 modifiant le Règlement de zonage n° 480-85 afin d'abroger les dispositions particulières applicables à l'usage de production de marijuana.*

---

**SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE — RÈGLEMENT N° 2019-588 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 481-85, RELATIVEMENT À LA CESSION DE TERRAINS OU PAIEMENT EN ARGENT POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS**

UNE séance de consultation publique est tenue relativement au *Règlement n° 2019-588 modifiant le Règlement de lotissement n° 481-85, relativement à la cession de terrains ou paiement en argent pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels.*

---

**AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

---

**2019-134**

**ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT N° 2019-587 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 480-85 AFIN D'ABROGER LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À L'USAGE DE PRODUCTION DE MARIHUANA**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet du *Règlement n° 2019-587 modifiant le Règlement de zonage n° 480-85 afin d'abroger les dispositions particulières applicables à l'usage de production de marijuana.*

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2019-135**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2019-588 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 481-85, RELATIVEMENT À LA CESSION DE TERRAINS OU PAIEMENT EN ARGENT POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 2019-588 modifiant le Règlement de lotissement n° 481-85, relativement à la cession de terrains ou paiement en argent pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels;*

Une dispense de lecture du Règlement est demandée, une copie ayant été donnée aux membres du conseil et les membres présents déclarent l'avoir lu.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

2019-136

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2019-589 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2016-504 — RÉMUNÉRATION DU MAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉE PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
ET RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 2019-589 modifiant le Règlement n° 2016-504 — Rémunération du maire;*

Une dispense de lecture du Règlement est demandée, une copie ayant été donnée aux membres du conseil et les membres présents déclarent l'avoir lu.

Ont voté pour : Mme Annie Godbout, MM. Sylvain Juneau Jean Simard, Yannick LeBrasseur, Jonathan Palmaerts, Marcel Desroches, Raynald Brulotte

Adoptée à l'unanimité, le président vote

---

2019-137

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2019-577 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2016-504 — RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉE PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 2019-577 modifiant le Règlement n° 2016-504 — Rémunération des conseillers municipaux;*

Une dispense de lecture du Règlement est demandée, une copie ayant été donnée aux membres du conseil et les membres présents déclarent l'avoir lu.

Ont voté pour : Mme Annie Godbout, MM. Sylvain Juneau, Jean Simard, Yannick LeBrasseur, Jonathan Palmaerts

Ont voté contre : MM. Marcel Desroches, Raynald Brulotte

Adoptée à la majorité, le président vote

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

**PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

---

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 20 h 37.

---

  
Sylvain Juneau, maire

  
Daniel Martineau, greffier